
INFORMATIONS ET RÈGLEMENTS - COURS DU SAMEDI
Année scolaire

MATÉRIELS REQUIS

- L'élève doit apporter, dès le premier cours, un cahier de notes, des crayons et s'il y a lieu, le volume utilisé pour cette matière.
- Afin de pouvoir progresser le plus rapidement possible, nous suggérons à l'élève de préparer à l'avance les questions qu'il aimerait poser à son professeur du samedi. De cette façon, nous pourrions évaluer plus distinctement ses faiblesses et revoir les bases indispensables à sa bonne compréhension.

RENDEMENT SCOLAIRE - RAPPORT

- Puisque l'élève fréquentera notre école dans le but d'améliorer ses notes, il est évident que les résultats se refléteront au bulletin de son école régulière. Ce qui signifie, que nous ne fournissons normalement aucun rapport écrit. Toutefois, lorsque le rendement de l'élève ne sera pas jugé satisfaisant, l'école vous communiquera immédiatement, par téléphone, les détails de la situation.
- Afin que nous puissions connaître plus concrètement les progrès de l'élève, nous apprécierions recevoir à la fin de chaque étape, une copie du bulletin scolaire de son école régulière.
- Pour l'élève qui suit un programme complet, c'est-à-dire, un cours, sans toutefois être inscrit pour ce même cours dans une autre institution, nous envoyons, aux parents un rapport écrit des résultats obtenus.

RÈGLEMENTS DISCIPLINAIRES

- La « **ponctualité** » est importante; elle évite de déranger les élèves et les enseignants. S'il advenait qu'un élève arrive en retard, nous communiquerions avec les parents la semaine suivante. Nous demandons aux **parents de collaborer afin que l'élève arrive à l'heure.**
(Début des cours: A.M.: 9h30, P.M.: 13 h)
- L'élève qui s'absente à plus de 10% des cours peut se voir refusé à l'examen final.
- Afin d'éviter des retards trop fréquents, nous demandons à l'élève de ne pas sortir du terrain de l'école pendant les pauses.
- Il est interdit de fumer à l'intérieur de l'École **et à l'extérieur sur les terrains de l'école;**
- De plus, il est défendu d'apporter nourriture et boissons dans les salles de cours. Seuls les élèves qui ont des cours toute la journée avec nous sont autorisés à prendre leur repas du midi à l'école de 12 h à 13 h.
- * Il est également défendu d'utiliser les appareils téléphoniques de l'école.
- * Il est défendu d'apporter et d'utiliser une planche à roulette.

TENUE VESTIMENTAIRE

Soyez habillé **convenablement et décentement**. Le "jeans" **propre** et le "bermuda" sont acceptés, mais non le "short", ni les "T-shirts" qui véhiculent des messages de violence. **Le port de la casquette, chapeau ou tuque est prohibé en tout temps dans l'école.**

CALENDRIER SCOLAIRE

Les congés apparaissant à notre calendrier scolaire sont les suivants:

- Début des cours: 18 septembre 2010
- Période de Noël: Congé le 25 décembre 2010
Congé le 1^{er} janvier 2011
Reprise, samedi le 8 janvier 2011
- Semaine de relâche : Congé le 5 mars 2011
- Période de Pâques: Congé le 23 avril 2011
- Fin des cours: Le 4 juin 2011

Soyez assurés qu'il nous fera toujours plaisir de vous répondre lorsque vous désirerez connaître l'évolution de l'élève. Afin de vous satisfaire, le bureau est ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h00. Cependant, le Directeur n'est malheureusement pas en mesure de vous informer le samedi, étant donné que les rapports sont remis aux professeurs cette même journée.

FRAIS DE COURS

Les frais de cours sont **payables chaque samedi, EN ARGENT COMPTANT.**

Le montant à déboursier pour **deux (2 1/2) heures et demi** de cours est de 30,00\$.

Le montant à déboursier pour **cinq (5) heures** de cours est de 60,00\$.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

- Absences

Quelle que soit la raison d'une absence (motivée ou non), la place de l'élève étant retenue, nous devons exiger le paiement intégral du cours manqué.

- Démission

L'élève pourra bénéficier de ces cours tant qu'il le désirera. Nous vous soulignons, toutefois, qu'**un avis d'une semaine complète**, fourni au Directeur, est exigé pour abandonner le cours.

Vous devez donc nous aviser **une (1) semaine à l'avance (7 jours à l'avance)**, que **le PROCHAIN samedi SERA la dernière journée** de cours de l'élève.

Note: Lorsque l'élève s'inscrit, il s'engage pour un minimum de **deux samedis consécutifs**.

Des frais de 20.00\$ sont réclamés pour tout chèque qui nous est retourné par votre institution bancaire. Il est à noter que le remplacement du chèque ne se fait qu'en argent comptant, par chèque visé ou par mandat poste.

Merci de votre collaboration. **LA DIRECTION**

DOCUMENT À RETOURNER À L'ÉCOLE SECONDAIRE DUVAL

Je, soussigné(e), affirme avoir pris connaissance des règlements stipulés dans le document "Informations et règlements" - Cours du samedi - Année scolaire et consens à les respecter tant que je serai réputé(e) élève de l'École secondaire Duval.

NOM ET PRÉNOM DE L'ÉLÈVE: (S.V.P., en lettres détachées)

Signature de l'élève

Date

Je, soussigné(e), me rends responsable conjointement et solidairement avec le signataire des présents règlements, sans bénéfice de discussion ni de division, pour tout montant qui serait dû à l'École secondaire Duval, en vertu des présents règlements.

Nom du (des) titulaire(s) en lettres détachées.

Signature du (des) titulaire(s) ou de l'autorité parentale.

Date